



# Appel à projets CNRS-INSU 2023

## Programme TelluS

### Action Colloques

L'Action Colloque, du programme TelluS, concerne uniquement l'organisation des colloques internationaux en France.

Un dossier scientifique TelluS-Colloques (disponible sur la plateforme) doit être rempli, signé par le DU et envoyé en format pdf directement au DAS et à la chargée de programmes TS par mail, **avant le 15 septembre 2022, 17h**

Dépenses éligibles :

- frais de location (matériel, salles etc)
- frais d'hébergement, restauration, transport
- frais de mission des intervenants
- impressions divers

Toutes les demandes de financement doivent obligatoirement et parallèlement être déposées dans DIALOG avant le **12 septembre 2022, 17h**. Les titres des projets doivent être identiques.

#### Contacts

- Directeur adjoint scientifique : Stéphane Guillot ([stephane.guillot@cnrs.fr](mailto:stephane.guillot@cnrs.fr))
- Chargé de partenariats TS : Alexandre Voillequin ([alexandre.voillequin@cnrs.fr](mailto:alexandre.voillequin@cnrs.fr))

